

	DOCUMENT INFORMATIF - FICHE DE POSTE EN PREPARATION <Ne pas modifier>	Diffusion par : Direction GHT49, coopérations, parcours	<Ne pas modifier>
	Processus : <Ne pas modifier>	Page 1 / 5	V. <Ne pas modifier>

INTITULE DU POSTE :Chargé de projets territoriaux du GHT 49

Voie d'accès	Durée d'occupation minimale et maximale	Evolution possible
AAH ou Ingénieur hospitalier	CDD de 6 mois à un an.	Evolution possible vers un CDI.

Présentation générale du GHT 49
Le GHT de Maine-et-Loire regroupe 10 établissements publics de santé : - Le CHU d'Angers ; - Le CH de Cholet ; - Le CH de Saumur ; - Le CESAME ; - Le CHI Lys-Hyrôme ; - Le CH de la Corniche angevine ; - Le CH de Longué-Jumelles (en direction commune avec le CH de Saumur) ; - L'Etablissement de santé Beaugois-Vallée ; - Le CH de Doué-en-Anjou ; - CH Layon Aubance. Le CHU d'Angers, établissement hospitalo-universitaire de référence et de recours, est l'établissement support du GHT 49. Les CH de Saumur et Cholet assurent des activités MCO avec un plateau technique adapté. Le CESAME est un établissement spécialisé en santé mentale. Les 6 autres établissements sont des hôpitaux de proximité dont 4 disposent de lits de médecine. Tous les établissements du GHT gèrent un important secteur médico-social (USLD, EHPAD, MAS). Les effectifs du GHT 49 représentent 13 200 professionnels dont 2 200 professionnels médicaux et 11 000 professionnels non médicaux. Les établissements du GHT 49 disposent de 3900 lits et places. Le GHT 49 a élaboré son projet médical partagé et son projet de soins partagé en 2017. Le projet médical est en cours d'actualisation dans le contexte de mise en place de nouveaux textes sur les GHT et la constitution de la CMG (ordonnance GHT et médicalisation de la gouvernance, décrets afférents, circulaire Claris).

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE :

Contour du Pôle et localisation (site, adresse) :Direction des coopérations, du GHT 49 et des parcours, Bâtiment de la direction générale patients, 4 Rue Larrey, 49100 Angers

Services :Pôle Parcours-Performance

Unité(s) concernée(s) par le poste :pas d'unités en responsabilités hiérarchiques.

Type de public accueilli : Néant.

Dimensionnement :Néant.

REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)	APPROBATEUR(S)	Date d'application
C. TRIBALLEAU	C. TRIBALLEAU	C. TRIBALLEAU	21/04/2021

Nombre d'agents par postes horaires :Néant.

IDENTIFICATION DU POSTE :

Métier :Conseiller(ère) en organisation

Horaire de travail :Forfait cadre

Contraintes et avantages liés au poste : télétravail possible, formations d'adaptation à l'emploi possibles.

Position dans l'établissement :

- *Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :*Directeur adjoint chargé du GHT 49, des coopérations et des parcours
- *Liaisons fonctionnelles (internes et externes) :*
 - Direction Générale du CHU d'Angers
 - Direction des affaires médicales du CHU d'Angers
 - Autres directions fonctionnelles du CHU d'Angers
 - Directions fonctionnelles et responsables administratifs des établissements du GHT 49
 - Présidence de la Commission médicale de groupement
 - Responsables médicaux des filières du projet médical partagé du GHT 49
 - Présidence et membres des instances du GHT 49 : Comité stratégique, CMG, CSIRMT, CDU, CTDS...
 - Membres des groupes de travail du GHT 49
 - Chefs de pôle et chefs de service du CHU d'Angers et des établissements partenaires
- *Réseaux :*
 - Personnels médicaux
 - Autres partenaires de santé (ARS, FHF Pays de la Loire, établissements privés...)

ARCHITECTURE DU POSTE :

Qualifications requises	
Diplômes souhaités et/ou requis :	Attaché d'administration/ingénieur
Expériences attendues :	Profil junior récemment diplômé (IEP, master 2 santé publique, master 2 management et gestion de projets en établissements de santé, master 2 droit de la santé...) ou avec une première expérience professionnelle. Management de projets Animation de réseau

MISSIONS DU POSTE :

Activités :

Sous l'autorité du directeur adjoint chargé du GHT 49, des coopérations et des parcours, le chargé des projets territoriaux participe à l'élaboration de la stratégie de la Direction et assure le management et le suivi des projets du groupement hospitalier de territoire.

Ses tâches sont principalement constituées de :

- La préparation et la structuration des dossiers nécessaires à l'appui des projets du GHT 49 ;

- La coordination des acteurs concernés du GHT 49 autour de chaque projet en animation directe ou un en appui du chef de projet (structuration de la démarche projet dans le temps, mobilisation des acteurs, organisation de réunions, relevé de conclusions...) ;
- Le développement de la structuration méthodologique du fonctionnement du GHT 49.

Ses missions se déclinent de la façon suivante :

- **Appui au pilotage des projets médicaux, paramédicaux et médicotechniques du GHT 49**
 - Appui aux pilotes des filières du projet médical partagé (PMP)
 - Appui aux pilotes du projet de soins (PSP) du GHT 49 en lien avec la CSIRMT du GHT 49
 - Appui au déploiement de la biologie, de la pharmacie et de l'imagerie de territoire
 - Développement de nouvelles filières (ex : santé publique)
 - Suivi de la mise en œuvre du PMP et du PSP
 - Organisation et participation aux groupes de travail par filière
 - Accompagnement à la mise en œuvre des plans d'action de ces filières
 - Suivi des indicateurs du PMP et du PSP.
- **Appui à la mise en place de la DAM de territoire**
 - Participer à la mise en place de la Direction des affaires médicales de territoire
 - Contribuer au déploiement de la Commission médicale de groupement en 2022
 - Aide méthodologique auprès des responsables des affaires médicales du GHT 49
 - Suivi général des temps médicaux partagés et accompagnement de leur développement auprès de la DAM de territoire
 - Contribution à l'amélioration de l'attractivité médicale pour les professionnels du GHT
 - Appui à la mise en œuvre et de la GPMC territoriale en fonction des besoins de la DAM de territoire
- **Appui à la labellisation « Ma santé 2022 » des hôpitaux de proximité**
 - Pilotage des projets spécifiquement liés aux hôpitaux de proximité et nécessitant une coordination territoriale (déploiement de consultations avancées, télémedecine...)
 - Déploiement de la biologie et de l'imagerie de territoire sur les hôpitaux de proximité
 - Appui administratif aux hôpitaux de proximité pour leur dossier de labellisation
- **Appui spécifique aux projets psychiatriques et pédopsychiatriques de territoire**
 - Contribution aux groupes de travail médicaux et administratifs CHU-CESAME
 - Contribution aux travaux relatifs à l'animation psychiatrique hémirégionale
 - Animation des projets psychiatriques territoriaux entre le CHU et les trois établissements responsables de secteurs de psychiatrie adultes et de pédopsychiatrie
 - Contribution à la reconnaissance sous forme d'autorisations des activités de psychiatrie du CHU d'Angers
- **Appui au déploiement des fonctions supports/mutualisées du GHT 49**
 - Appui à la mise en place du DIM de territoire
 - Appui à la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale du groupement et des plans de formation continue et de développement professionnel continu des personnels des établissements parties au groupement
 - Appui à la coordination de la politique RH PNM du groupement
 - Appui au développement des autres fonctions mutualisées en fonction des besoins des directions fonctionnelles sur des projets spécifiques (achats, SI, qualité...)
 - Appui à la préparation de la certification conjointe en 2022.
 - Appui à la coordination des projets investissements immobiliers sur les champs sanitaire, médico-social et santé mentale du groupement en lien avec le Ségur de la santé
 - Appui à la structuration territoriale de la recherche sur le groupement
- **Développement du secrétariat général du GHT 49**
 - Conseil et support auprès des établissements membres du GHT

- Développement la méthodologie de suivi de projets territoriaux
- Développement de tableaux de bords de suivi, d'outils et d'indicateurs de contrôle de gestion territoriaux (dépenses d'intérim, postes vacants...)
- Mise à jour de la convention constitutive et du règlement intérieur du GHT 49 au regard des derniers textes législatifs et réglementaires
- Structuration d'un « guichet unique » du GHT 49 connu de l'ensemble des professionnels du groupement
- Gestion des agendas et du fonctionnement opérationnel des instances du GHT 49

➤ **Suivi des coopérations et des autorisations territoriales**

- Suivi des conventions de coopérations entre le CHU et les établissements partenaires (GHT 49, hémi-région, établissements privés...)
- Animation des réflexions stratégiques autour des autorisations d'activité au sein du GHT 49
- Préparation des CSOS en lien avec la FHF Pays de la Loire

COMPETENCES REQUISES :

Compétences générales :

- Bonne connaissance du fonctionnement du système sanitaire et hospitalier
- Connaissances en méthode projet et analyse de processus
- Utilisation des outils bureautiques et des techniques d'information et de communication
- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Argumenter et convaincre
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail pour les agents de son domaine de compétence
- Rigueur et autonomie dans le suivi des dossiers (respect des échéances)
- Disponibilité et Réactivité
- Force de proposition
- Sens de la confidentialité, discrétion
- Qualités relationnelles, savoir être avec des interlocuteurs internes et externes, bonne appréhension des différents publics

Compétences spécifiques :

- Connaissances techniques en droit de la santé, droit des établissements de santé
- Connaissances opérationnelles en matière de coopérations entre acteurs de santé
- Travailler en partenariat avec les établissements membres du GHT (et autres coopérations), les chefs de pôle, chefs de service, directions fonctionnelles, autorité de tutelle
- Connaissance du territoire du Maine-et-Loire
- Adaptabilité aux interlocuteurs
- Aptitude à travailler en équipe et en réseau

CONTEXTE D'EXERCICE DU POSTE :

Champ d'autonomie, responsabilités spécifiques :	Sous l'autorité du directeur adjoint chargé du GHT 49, des coopérations Gestion de dossiers stratégiques et opérationnels en autonomie.
---	--

Particularités du poste :	Mobilité, poste multi-sites
Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) :	☐ Oui ☒ Non